

Le cursus ABIBAC

Double délivrance BACCALAURÉAT – ABITUR

Qu'est-ce que l'ABIBAC ?

Il s'agit d'un dispositif mis en place par les Ministères de l'Education français et allemand dans le cadre du traité de coopération franco-allemande.

C'est un examen unique permettant d'obtenir simultanément les deux diplômes nationaux : **le baccalauréat et l'Abitur allemand (allgemeine Hochschulreife)** à la fin des études secondaires.

Le contenu des programmes en allemand et en histoire-géographie fait l'objet d'une convention entre le gouvernement français et le gouvernement allemand. Les autres disciplines sont soumises aux programmes nationaux français. Chaque établissement français proposant la section ABIBAC a un établissement allemand partenaire où des élèves ont un cursus identique.

À qui s'adresse l'ABIBAC ?

Cette section concerne les élèves étudiant l'allemand et se destinant aux séries L, ES ou S. Elle est ouverte à **des élèves motivés ayant un niveau correct.**

Le déroulement des études

En classe de Seconde :

- **Langue vivante 1 (allemand)** : un enseignement hebdomadaire de 6 heures (langue, civilisation, littérature) ;
- **Histoire-Géographie** : enseignement dispensé en allemand à raison de 4 heures hebdomadaires.

En classes de Première et Terminale :

Les élèves continuent à bénéficier d'un enseignement spécifique. Celui-ci s'appuie sur les instructions officielles pour les classes de Première et Terminale L, ES et S.

- Allemand : enseignement consacré à l'étude approfondie d'œuvres tirées de la littérature allemande et à la connaissance de la civilisation des pays de langue germanique ;

- Histoire - Géographie : le programme reprend les grandes orientations du programme français et est agréé conjointement par le Ministère de l'Education Nationale français et le Ministère de l'Education du Land allemand concerné.

Au Baccalauréat :

- Les élèves passent les épreuves correspondant à leur série et les épreuves spécifiques suivantes :

épreuves écrites :

- **allemand** : commentaire dirigé d'un texte (durée : 4 heures - coefficient 1) ;
- **histoire et géographie** : épreuves rédigées en allemand ; étude de documents accompagnés de questions, ou dissertation, croquis (durée 2h30 + 2 h 30 - coefficients 1 + 1) ;

épreuve orale :

- une épreuve **en allemand** devant un jury franco-allemand : exposé suivi d'un entretien (durée 30 minutes - coefficient 1).

Les cours d'allemand en ABIBAC

Les cours d'allemand en Seconde sont largement consacrés à la reprise des bases : l'enseignement ne diffère pas tellement de celui d'une Seconde normale. On consolide les acquis du collège à l'aide d'un manuel de Seconde LV1. **À cela s'ajoute un travail de lecture suivie** permettant d'étudier des œuvres littéraires et de mettre l'accent sur la civilisation allemande. **À partir de la Première, le travail en littérature et en civilisation est plus présent.** Il n'y a alors plus de manuel, mais on travaille par thèmes à partir d'œuvres littéraires et d'articles de journaux sur lesquels portent les sujets de l'examen. **On étudie** en Première et en Terminale **deux à trois œuvres par an**, avec une grande liberté de choix.

Les cours d'histoire-géographie en ABIBAC

Les grandes lignes du programme français sont reprises en Seconde avec un intérêt particulier pour l'histoire et l'espace allemands. On insiste par exemple davantage sur la Réforme et sur les conséquences de la Révolution française sur l'Allemagne.

En géographie, on étudie les relations entre l'Homme, la société et l'espace en privilégiant des études de cas sur l'Allemagne.

En Première et en Terminale, on met plus spécifiquement l'accent sur les relations franco-allemandes au cœur de l'Europe. Comme il n'existe pas de manuel spécifique en ABIBAC, les élèves travaillent en Seconde avec des documents fournis par le professeur. En classe de Première et de Terminale, en revanche, on utilise des manuels allemands d'histoire et de géographie.

De l'intérêt de l'ABIBAC

Les élèves acquièrent **un niveau très élevé en langue et civilisation allemandes**. L'ABIBAC est **un atout fondamental dans le cadre européen**. Il permet aux jeunes diplômés de poursuivre des études supérieures en Allemagne sans avoir à passer d'examen d'admission.

Par ailleurs, de plus en plus d'écoles d'ingénieurs ou instituts d'études supérieures offrent **des cursus binationaux** et travaillent en partenariat avec des universités allemandes dans le cadre de l'Université Franco-Allemande (UFA). Est-il utile de rappeler que, face à l'internationalisation des marchés, les entreprises recherchent de vrais profils bilingues ? La pénurie de candidats explique que leurs **rémunérations sont généralement de 10 à 15 % plus élevées** que celles des candidats sans qualification linguistique. En effet, les candidats au profil bilingue allemand sont rares sur le marché (Voir le Forum franco-allemand (www.forum-franco-allemand.org) et l'Université Franco-Allemande (www.dfh-ufa.org)).

Au lycée Angellier

- Jumelage avec le lycée de Düren.
- Un échange linguistique pour les élèves ABIBAC durant les 3 années.